

ENSEMBLE AUTOUR DE L'ARGENS ET SES AFFLUENTS

► PROGRAMME D'ACTIONS
DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)



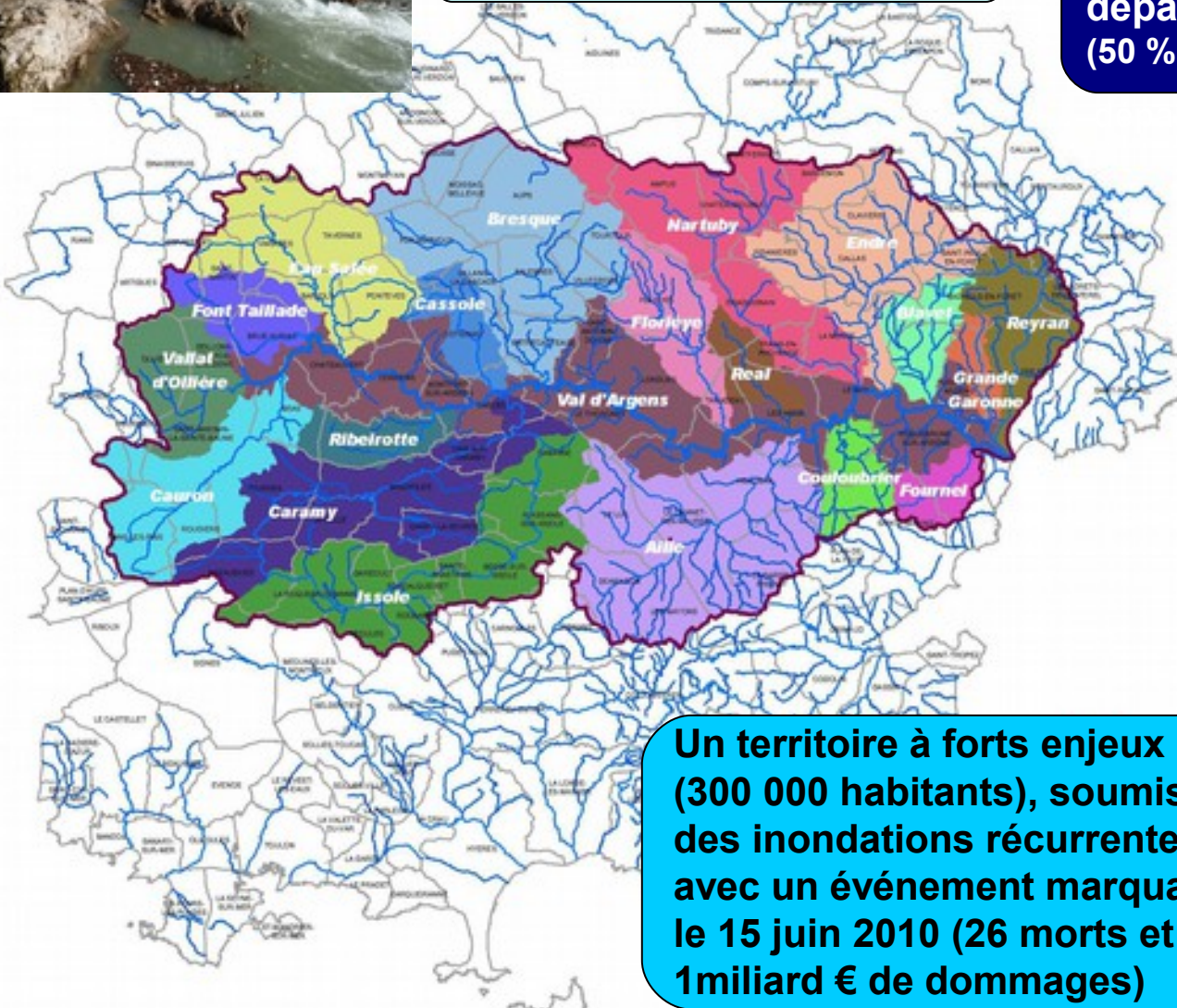
PAPI d'intention Argens et affluents
**Vers un territoire moins
vulnérable aux inondations**



Le bassin versant de l'Argens

Un cours d'eau encore préservé mais avec de fortes pressions

Un bassin versant de 2 750 km² entièrement contenu dans le département du Var (50 % de la superficie départementale)



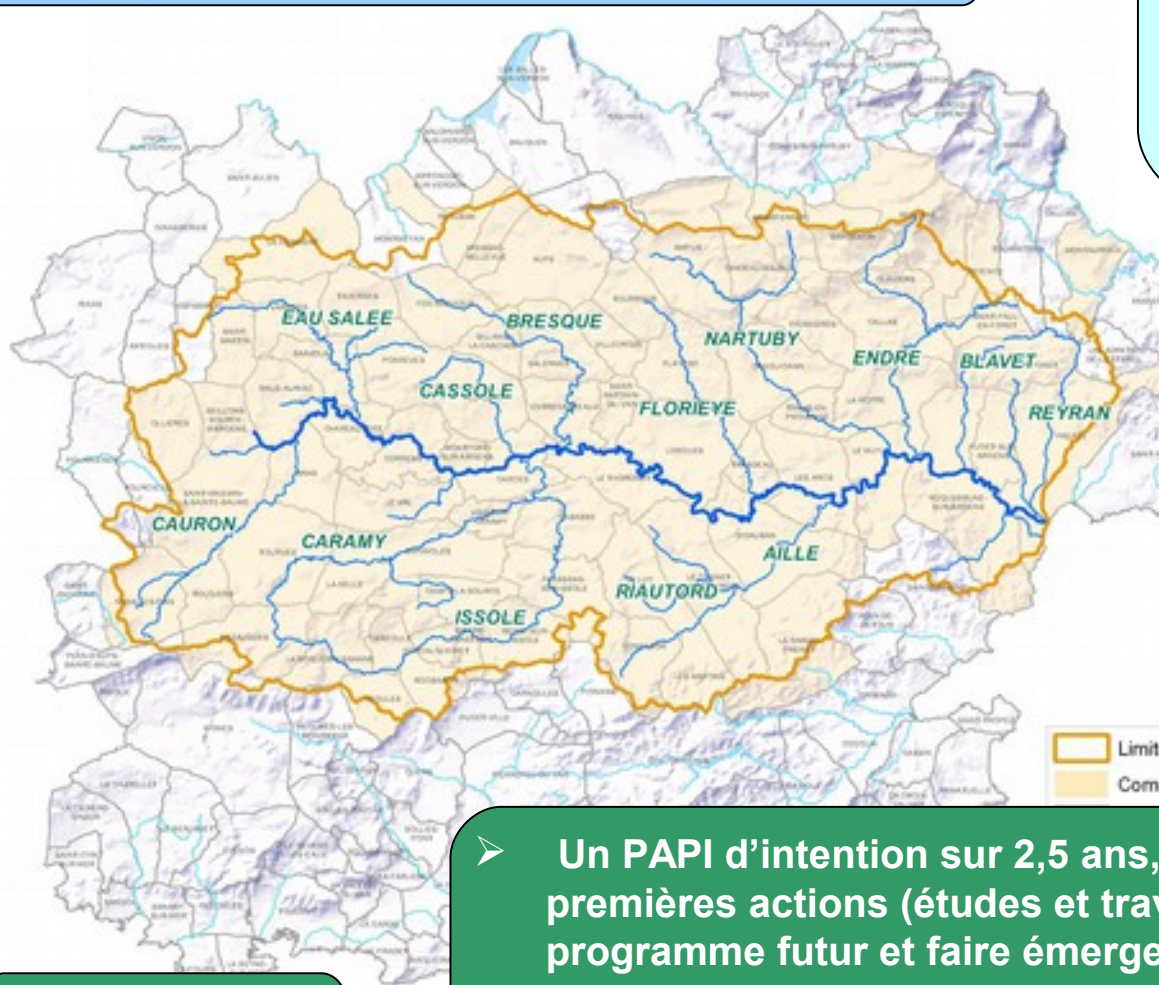
Un territoire à forts enjeux (300 000 habitants), soumis à des inondations récurrentes avec un événement marquant le 15 juin 2010 (26 morts et 1 milliard € de dommages)



Pourquoi un PAPI ?

Périmètre retenu : 74 communes et 10 EPCI
(dont 2 communautés d'agglomération)

- Parce que les retours d'expérience ont identifié une forte vulnérabilité
- Pour une approche globale et concertée à l'échelle du bassin
- Pour mobiliser des financements dans un cadre contractuel
- Pour préparer la stratégie locale (SLGRI) sur le TRI Est Var



Une démarche
en deux temps

- Un PAPI d'intention sur 2,5 ans, piloté par le CD, pour lancer les premières actions (études et travaux), préciser la stratégie et le programme futur et faire émerger une nouvelle gouvernance
- Un PAPI complet à partir de 2016, porté par le Syndicat mixte de l'Argens, pour mettre en œuvre dans la durée le programme d'action

Les grandes lignes du PAPI d'intention

Une démarche très encadrée : dossier de candidature élaboré de mai à août 2012, instruit par les services de l'État (4 mois), présenté en Comité d'agrément de Bassin puis en Commission Mixte Inondation (labellisé sans réserve le 19 déc. 2012) – Signature de la convention-cadre le 19 juin 2013

**39 fiches actions
selon 7 axes**

**5,7 M€ TTC,
financé à 40 % par
l'État, 20 % par le
Département et 15
% par la Région**

- 0- Organisation, pilotage et gestion (5 actions – 442 k€ HT)**
- 1- Connaissance et conscience du risque (7 actions – 601 k€ HT)**
- 2- Surveillance et prévision des inondations (2 actions – 79 k€ HT)**
- 3- Dispositifs d'alerte et de gestion des crises (4 actions – 71 k€ HT)**
- 4- Prise en compte du risque dans l'urbanisme (4 actions – 195 k€ HT)**
- 5- Réduction de la vulnérabilité (6 actions – 401 k€ HT)**
- 6- Ralentissement dynamique des crues (9 actions – 2 861 k€ HT)**
- 7- Ouvrages de protection hydraulique (1 action – 137 k€ HT)**

7 maîtres d'ouvrages : 29 actions pilotées par le Département (dont 4 en convention avec CCIV et Ch. Agriculture) – 7 actions pilotées par l'ex-SIAN (33 % du budget total) – 3 actions sous MOA de l'ex-SIACIA, de Taradeau et de la DREAL PACA

**Une gouvernance assurée
par un comité de pilotage ,
un comité de suivi
technique et un comité de
concertation annuel**



Une nouvelle gouvernance

- **Le Syndicat mixte Argens (SMA) a été créé par arrêté préfectoral du 3 février 2013 après consultation des communes et EPCI**
- **Élaboration des statuts provisoires et des clés de répartition par un comité de préfiguration durant l'été 2014**
- **SMA opérationnel depuis le 3 octobre 2014**
Transfert du personnel du SIAN, mise à disposition de locaux au Muy et recrutement d'une directrice
- **Premières rencontres territoriales Argens le 5 février 2015 à Draguignan**
- **Étude en cours pour élaborer la stratégie et le programme d'action du futur PAPI complet (durée probable 5 ans) qui sera piloté par le SMA. Objectif : dépôt début 2016 pour une labellisation en juillet**



Améliorer la conscience du risque

Constat : une population consciente du risque et préparée est beaucoup moins vulnérable en cas de crise

- Élaboration de documents de communication (9 lettres + un clip video) et de sensibilisation : quiz sur les bons gestes + plaquettes + exposition mise à disposition (27 panneaux)
- Accompagnement de communes pour la mise en place de repères de crues
- Appui aux communes pour l'élaboration de DICRIM, PCS et réunions d'information
- Éducation des scolaires (28 classes, collèges et primaires) sur une semaine avec sorties de terrain, jeu de rôle et journée de restitution
- Formation IPCS en collèges et mise à disposition de kits pour gestion de crise



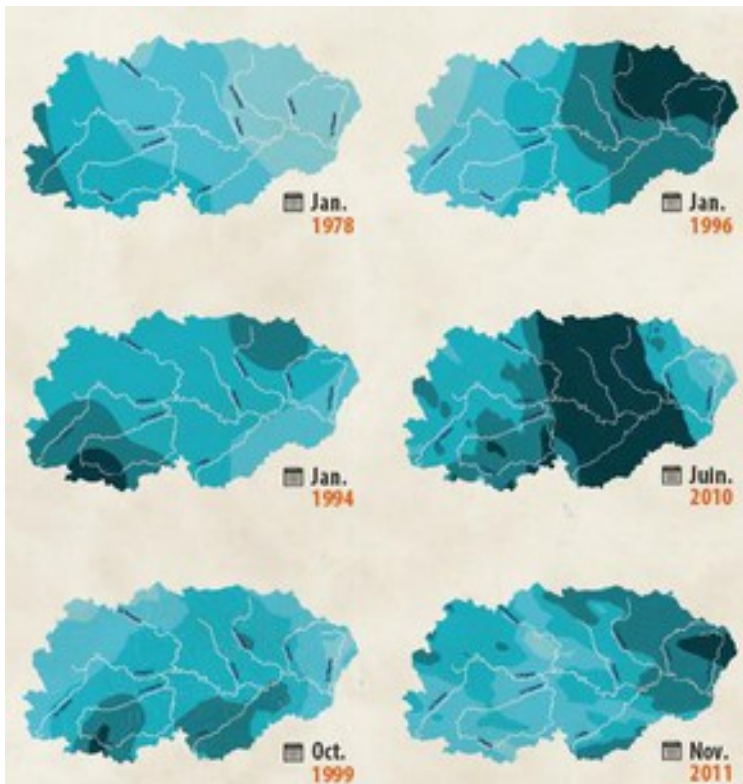
Une meilleure connaissance de l'aléa

Des inondations récurrentes sur ce territoire

Un territoire soumis à des inondations récurrentes (cf archives départementales) avec de multiples épisodes en Dracénie depuis 1378 dont 2 bien renseignés en 1674 et 1827, d'ampleur comparable à juin 2010

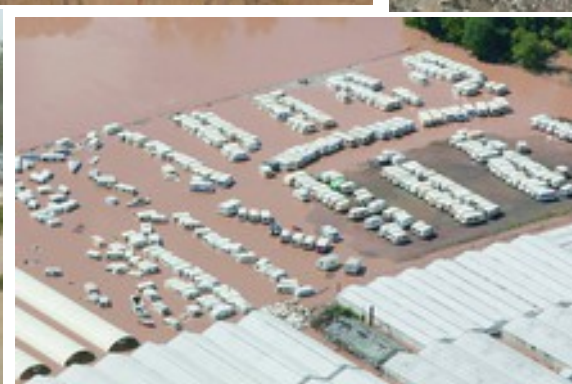
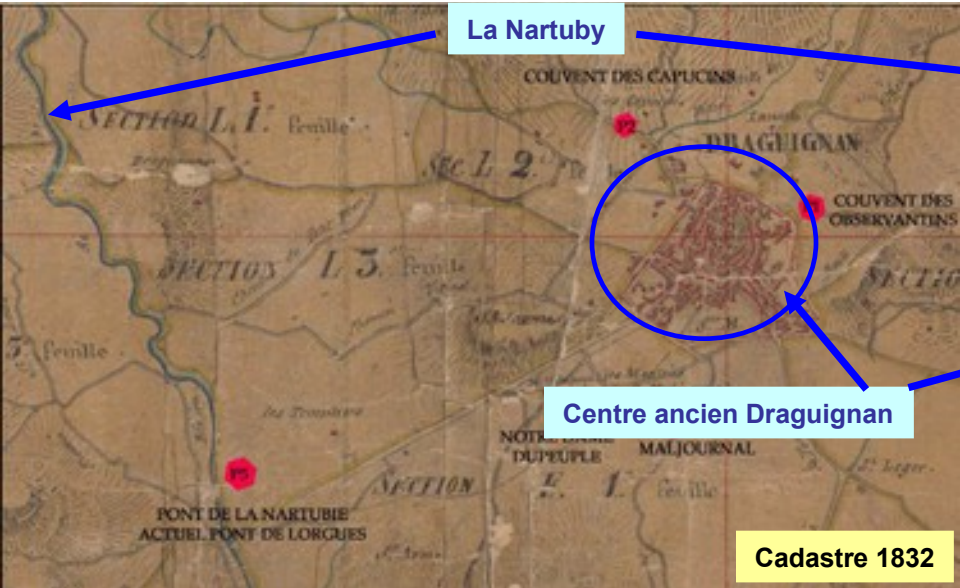
Une répartition des pluies très aléatoire

- Les fortes pluies peuvent se concentrer en n'importe quel point du bassin et survenir à n'importe quel moment de l'année
- L'horloge des crues entre affluents est complexe mais l'impact majeur des débordements est souvent très local
- Le changement climatique global pourrait accentuer le risque de précipitations intenses mais ce risque existe déjà et est fortement aggravé par l'urbanisation



Une urbanisation à maîtriser

Le territoire a connu une très forte urbanisation depuis les années 1950, y compris sur les versants et dans le lit majeur des cours d'eau, ce qui accélère les ruissellements et aggrave le risque en cas de fortes pluies



Mieux gérer les ruissellements urbains



- En tout point du BV, il importe de limiter la concentration des eaux de ruissellement dans des réseaux souterrains et de favoriser autant que possible la rétention et l'étalement par des techniques alternatives privilégiant des ouvrages aériens, l'infiltration locale et le multi-usage



Animation d'un groupe de travail => guide pour mieux prendre en compte les ruissellements dans les projets d'aménagement

Élaboration de cahiers des charges types adaptés au contexte local pour aider les communes à élaborer leur schéma directeur de gestion des eaux pluviales



QUELS BÉNÉFICES ?

Approche classique :

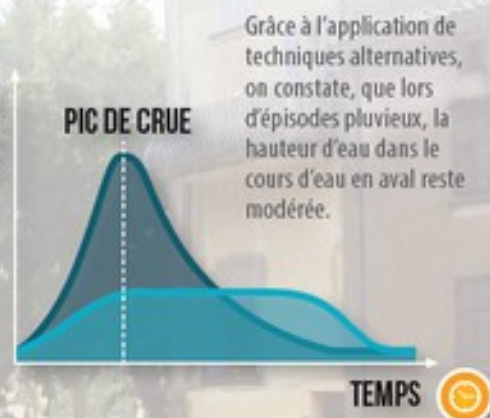
Bassin versant urbain avec gestion des eaux pluviales par un système classique de canalisation.



100
HAUTEUR D'EAU MESURÉE

Approche préconisée :

Bassin versant urbain avec gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives : infiltration à la parcelle et rejet régulé.



Préserver et aménager les ZEC



- Zones d'expansion des crues = secteurs naturels ou agricoles où l'eau peut déborder sans dommage pendant quelques heures, ce qui limite le débit de pointe dans les cours d'eau en aval
- Toutes ces ZEC sont à préserver de l'urbanisation et certaines méritent d'être aménagées pour renforcer leur efficacité (ralentissement dynamique des crues)
- 893 ZEC ont été identifiées et caractérisées. 120 sont aménageables, hiérarchisées selon leur efficacité et les possibilités d'intervention => études en cours pour aménager certaines d'entre elles

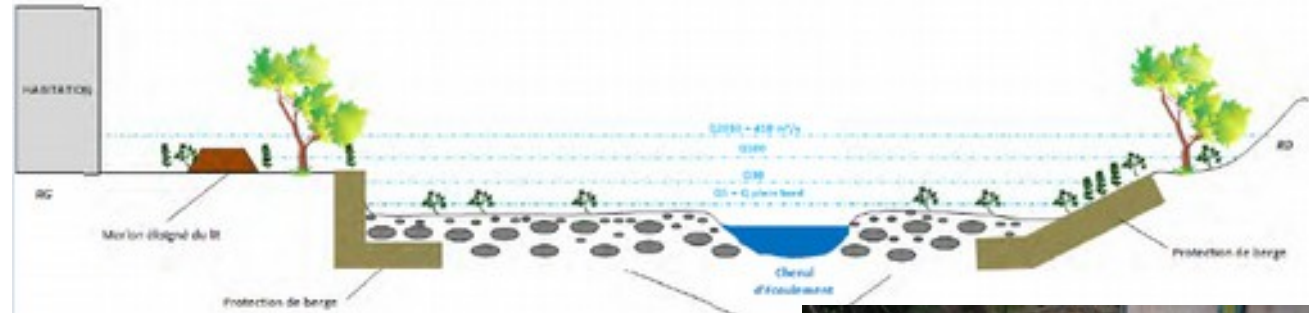
limiter les ruissellements agricoles

- Sensibilisation des viticulteurs aux bonnes pratiques agricoles permettant de limiter les ruissellements => limite aussi les pertes de terre et d'intrants



Aménager des tronçons de cours d'eau

Protection localisée de centres urbains via des projets d'aménagements globaux : augmentation de capacité hydraulique + restauration morphologique + compensation aval



Faciliter le transit des petites crues dans les secteurs à fort enjeu

- Les crues récentes ont redonné plus d'espace de liberté aux cours d'eau (destruction de bâti + érosion des berges)
- Dans des secteurs à fort enjeu (centres urbains et zones d'activité), un élargissement du lit avec remodelage des berges peut permettre de faciliter le transit des crues les plus fréquentes
- Surcreuser le lit des cours d'eau n'est pas une solution adaptée car accélère l'érosion des berges et provoque un déséquilibre durable du fonctionnement des rivières
- L'accélération des flux induit par ces aménagements doit être compensée par un étalement des crues en aval

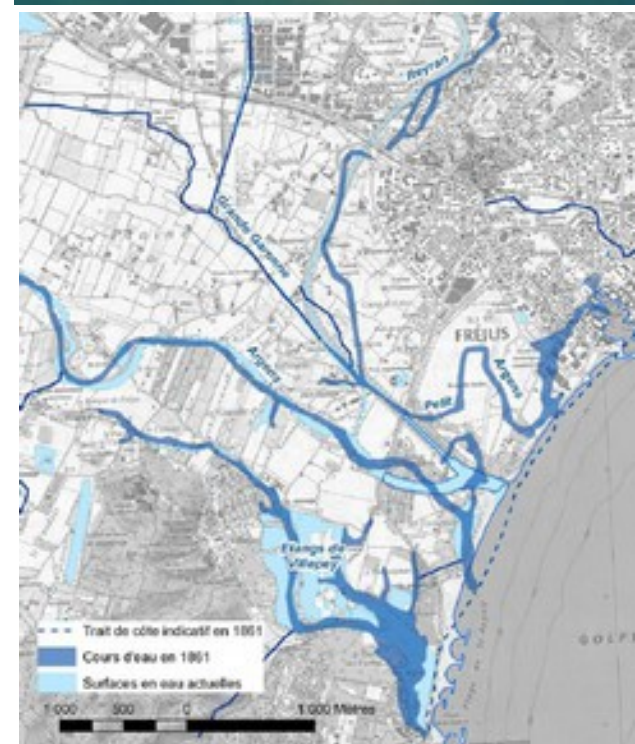


Le cas particulier de l'embouchure

- 3 interrogations principales :
 - Risque de concomitance entre crue et submersion marine ?
 - Rôle (protection /entrave aux écoulements) des ouvrages situés le long du littoral et aux exutoires ?
 - Comportement des dépôts sableux à l'embouchure ?



- Quels enseignements ?
 - Un réseau hydrographique historiquement très mouvant et fortement anthropisé
 - Un littoral sableux qui a été mis en péril par les extractions de granulats mais désormais à l'équilibre
 - Un risque de submersion marine non négligeable mais localisé et avec un rôle protecteur de la route littorale
 - Des dépôts sableux à l'embouchure en perpétuel mouvement mais qui sont repoussés au large avant les premiers débordements en amont
 - Certains exutoires demandent à être améliorés



Entretenir régulièrement les berges



- La végétation des berges de cours d'eau joue un rôle important pour la qualité des milieux aquatiques et la stabilité des berges
- En période de crue, des arbres peuvent être arrachés et créer des embâcles qui aggravent ponctuellement le risque



- Un entretien périodique est nécessaire mais son impact est à relativiser, en particulier lors des fortes crues comme en juin 2010



Action en cours pour aider le SMA à définir la stratégie et les modalités d'entretien de la végétation sur les berges des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant

Des DIG sont en cours qui permettent des interventions périodiques du Département (Argens), du SMA (Nartuby et basse vallée), la CCCP (Issole, Caramy, Cassole), Le Luc (Riautord)

Réduire la vulnérabilité des enjeux



Malgré les aménagements envisagés, le territoire restera toujours exposé aux crues de grande ampleur => il est important que chacun en ait conscience et réduise sa propre vulnérabilité, moyennant des aides techniques et financières

- Identification et caractérisation de tous les enjeux potentiels du bassin versant pour en évaluer la vulnérabilité => base des analyses coût-bénéfice
- 24 diagnostics de vulnérabilité gratuits réalisés via la CCIV auprès d'entreprises volontaires => envisage un dispositif d'auto-diagnostic avec accompagnement
- Diagnostics de vulnérabilité (modalités de gestion de crise + vulnérabilité du bâti) réalisés sur 14 sites du Département inondés en 2010
- 34 diagnostics de vulnérabilité d'exploitations agricoles réalisés par la Chambre d'agriculture et élaboration d'une plaquette (conseils pratiques)
- 94 diagnostics de vulnérabilité réalisés auprès de particuliers => élaborer un dispositif d'accompagnement

ENSEMBLE AUTOUR DE L'ARGENS ET SES AFFLUENTS

► PROGRAMME D'ACTIONS
DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Merci de votre attention

